Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION

N° Anonymat : A000301736 Nombre de pages : 12

7 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 1900 E

Epreuve : 101 Matière : 0436 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

"Si le sport intègre tardivement l'enseignement obligatoire, il intègre bien plus précocement l'institution scolaire par la pratique sportive associative facultatives" (P. Arnaud, les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire, 1995). Cette tournure du sport scolaire par la pratique sportive va engendrer la mise en place de rupture du sport scolaire vers le sport civil. Cependant la réticence des enseignants va permettre au sport scolaire de se placer en continuité des composantes de la pratique éducative grâce à une évolution lente et continue.

Le libellé du sujet nous questionne si l'évolution du sport scolaire est le résultat d'une évolution lente et continue ou plutôt l'expression de ruptures successives.

Depuis la création du sport scolaire, une évolution de celui-ci a eu lieu suite à la volonté de l'état de le prendre en charge. En effet, en 1959, l'état montre l'intérêt de contrôler le sport scolaire afin de l'amener vers des finalités sportives. Or la mise en place du forfait de trois heures destinés aux enseignants pour le sport scolaire a permit de contre balancer cette rupture vers le sport civil dans le but d'induire une évolution lente et continue vers la composante éducative.

Le sport scolaire est de proposer et developper, pour les eleves volontaires la pratique d'activité sportive, en complément des cours d'education physique et sportive

(EPS) ainsi que l'apprentissage de la vie associative (J. Lang, Le sport scolaire à l'école, au collège et au lycée 2002).
L'expression de ruptures successives" peut être défini comme étant un transformation abrupte. Cette transformation abrupte peut être le fruit d'une modification radicale de l'orientation du sport scolaire. Cela peut être le fruit de la lutte entre plusieurs acteurs ou même de sa finalité.
Tandis qu'une évolution lente et continue peut être defini comme une transformation linéaire vers une même finalité de tout au long de son évolution.
Il s'agit donc ici de savoir si l'orientation du sport scolaire vers la composantes de la politique educative est le fruit de plusieurs transformations radicales ou plutôt du à une ~~linéaire~~ transformation linéaire toujours porté vers cette composante.

Dans quelle mesure l'evolution lente et continue du sport scolaire lui a permit d'atteindre la composantes de la politique éducative ? Comment l'état a-t-il cherché d'influencer le sport scolaire vers une rupture tournée autour du sport civil ? En quoi l'influence de ses acteurs lui a-t-il permit d'induire une évolution lente et continue vers des finalités educatives proche de l'EPS ?

Nous soutiendrons l'idée selon laquelle le sport scolaire a connu une évolution lente et continue vers des finalités éducatives grâce a l'influence des enseignants de 1960 à nos jours malgré une tentative de rupture de l'etat vers le sport civil de 1960 à 1963.
Nous chercherons à montrer de manière explicite que le résultat de l'évolution du sport scolaire est le résultat d'une évolution lente et continue vers des composantes de la politique

éducative de 1960 à nos jours malgré une volonté de rupture de l'état vers le sport civil.

Dans une première partie d'étude, nous verrons la tentative de rupture de l'état en faveur du sport civil de 1960 à 1980. Pour y parvenir, nous verrons dans un premier temps l'orientation du sport scolaire en 1960, puis les causes de cette rupture de 1960 à 1963. Pour finir par montrer, comment l'état essaye-t-il de la mettre en place de 1960 à 1980.
Dans une deuxième partie, il s'agira de montrer que la présence des enseignants d'EPS et l'engouement des élèves a permit de s'inscrire vers une évolution lente et continue vers des finalité éducative de 1960 à 1980.
Pour finir dans une dernière partie, nous allons tenter de montrer que par son rapprochement de plus en plus important avec l'EPS a permit au sport scolaire de se placer au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de 1980 à aujourd'hui.

Dans cette première partie, nous tenterons de montrer que l'état va mettre en place une rupture du sport scolaire en vue de le placer en continuité avec le sport civil de 1960 à 1980.

En 1960, le sport scolaire avait pour mission de se placer en continuité avec l'EPS. En effet, l'ordonance du 12 octobre 1945 et l'arrêté de 1945, il était obligatoire de mettre en place une association sportive dans chaque établissement. Le sport scolaire avait le statut d'utilité public. Cela se traduit par la mise en place d'une continuité entre les élèves ~~en edu~~ fréquentant le sport scolaire et les cours d'éducation physique. Or l'éducation physique a cette époque avait pour mission d'assurer la santé des élèves comme le souligne les instruction ... officielle de 1967. Donc : le sport scolaire répond à cette affirmation puisqu'il se place au service de la santé.

Par ailleurs, en 1961, le sport scolaire connait un engouement très important pour les compétitions interclasses (Revue EPS n°55 en 1961). En effet, la création de l'office du sport scolaire et universitaire (OSSU), en 1938, a été mit en place d'un objectif de pratique de masse avec une visée pas forcément compétitive. (J. Thibault, 1987). Grâce à cette orientation, le sport scolaire a permit la pratique du plus grand nombre. Cependant, l'affirmation "tous les élèves" (Extrait de la citation) n'est pas forcément vérifier puisqu'en 1960 cela s'adresse à une certaine élite sociale.
Le résultat de l'evolution du sport scolaire en 1960 est le fruit d'une évolution lente et continue grâce à la présence de l'etat pour une pratique de masse et en continuité avec les finalités educatives.

Néanmoins, cette période va être marquée par la tentative d'Herzog de mettre en place une rupture. Cette rupture a pour but de placer le sport scolaire dans des composantes de la politique sportive plutôt qu'éducative de 1960 à 1963.
Cette époque est marquée par de mauvais résultat sportif. En effet la France connait une régression au niveau des performances internationales. (Delaplace, éducation physique en France 1920-1980, 1989)
De plus, un conflit entre Herzog et Flouret (directeur de OSSU) traduit deux orientations. Pour Herzog, le sport scolaire doit se placer en continuité avec le sport civil. Alors que pour Flouret, il défend l'idée d'un sport pur" pas forcement compétitive. (P. Arnaud, Affaire de VISA OSSU/ASSU, le conflit Herzog/Flouret, 1992).
Cela se traduit en 1960 par le licenciment de Flouret.
Dès lors, Herzog va se positionner en rupture avec le modèle existant. En effet, il va lancer un ~~est~~ certain nombre de loi avec Joxe loi du plan du 11 avril 1961. La mission est de réformer le sport scolaire vers le sport civil. En effet, le sport scolaire à cette date doit être un maillon du sport civil en vue de construire une élite sportive.
Il est donc posible de noter que le sport scolaire a ~~est~~ connu une rupture dans son orientation sous l'initiative de l'etat. Cette rupture se tourne vers une orientation

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS
Epreuve matière : DISSERTATION
N° Anonymat : A000301736 Nombre de pages : 12

7 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 1900 E
Epreuve : 101 Matière : 0436 Session : 2018

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

du sport scolaire vers une politique plutôt sportive de 1960 à 1964. Mais grâce à cette rupture, cela a permit de placer le sport scolaire aujourd'hui dans cette finalité.

Afin d'instaurer cette rupture, l'état a cherché à orienter les enseignants d'EPS au profit de cette orientation plutôt sportive. de 1964 à 1980.
En 1964, le centre d'animation sportive a été créé dans le but de former une élite sportive (circulaire du 9 novembre 1964) Or, l'état, en donnant l'autorisation des enseignants d'intervenir dans ces centres, a voulu se servir du sport scolaire pour la contruction d'une élite sportive. En effet, les trois heures mient en place par le decret du 25 mai 1950 pouvaient être effectuées hors du sport scolaire. De plus, il y avait un paradoxe du fait de la présence des enseignants d'EPS dans les clubs sportifs (J. Thibault sport et éducation physique (1870-1970), 1991). Cela pouvant expliquer cette orientation vers le sport civil.
Cependant, malgré cette rupture, le sport scolaire pouvait rentrer dans les finalités du sport scolaire presentées par cette affirmation. Puisque il s'agit de permettre à l'ensemble des élèves de participer dans le but de : detecter une élite sportive. Or par la pratique du plus grand nombre, le sport scolaire peu rentrer dans cette logique de santé.

Dans cette première partie d'etude, nous avons tenter de montrer que le sport scolaire a connu une

tentative de rupture vers le sport civil. Cependant malgré cette orientation, il a permit de rentrer dans une logique de santé en proposant une activité physique au plus grand nombre.

Dans cette deuxième partie, il s'agira de mettre avant que l'evolution du sport scolaire est le fruit d'une lente et continue évolution vers des finalités educatives notamment par l'intermediaire des enseignants mais egalement grâce à l'engaument des eleves pour le sport scolaire. de 1964 à ... 1980.

L'evolution lente et continue du sport scolaire a eu lieu grâce au maintien des enseignants pour le sport scolaire. En effet, cela a permit de les placer dans le prolongement avec l'EPS. Cependant, les enseignants ont été confronté non seulement à la possibilité d'exercer son forfait de trois heures hors du sport scolaire (Reunion plenière du haut comité de la jeunesse, du sport et des loisirs du 14 mai 1973). Mais egalement, les enseignants ont été confronté à une diminution du forfait d'heures supplementaires les heures supplementaires passent ainsi de trois heures à deux heures. (Plan Soisson, 1978). Or malgré la volonté de l'etat d'utiliser les enseignants pour le sport civil et la diminution des heures supplementaires, les enseignants choisissent massivement de continuité d'exercer leur métier dans le sport scolaire. La présence des enseignants va permettre de continuer de rentrer dans une évolution lente et continue vers une politique educative.
Par ailleur, le sport scolaire connait un fort en .....
C. Pineau (Directeur de l'ASSU) voit les effectifs du sport scolaire multiplié par trois en 1970. Cela se traduit par à la mise en place de 7 millions d'heures supplementaires payé

pour absorbée cette nette progression. Cependant, les enseignants sont confronté à la volonté de l'etat de plutôt contribuer au sport civil et également une baisse budgétaire. En effet, la circulaire de 1980, annonce au enseignant que le forfait de deux heures corres-pond en réalité à la présence de quatre heures réelement réalisées.
Il est alors possible de noter que l'evolution continue a été rendu possible par la présence des enseignants pour l'enseignement du sport scolaire. Mais surtout, les enseignants d'EPS ont permit au sport scolaire de rentrer dans une politique éducative. Cependant, l'etat par la diminution d'heures et la volonté d'orientation a contribué à une evolution lente du sport scolaire jusqu'en 1980.

L'evolution lente et continue du sport scolaire a permit de faire rentrer progressivement le sport scolaire dans une composante educative de 1964 à 1980.
En effet, dans cette période, le sport scolaire s'insirit dans quatre orientations. La première consiste d'une part de situer le sport scolaire en continuité avec l'EPS. Cela se traduit par la même orientation et les même finalité. Comme le souligne les instructions officielles de 1967, l'EPS et le sport scolaire va rentrer dans une logique de santé. La deuxieme orientation se traduit par la decouverte du plus grand nombre à la pratique de sportive. Cela rentre donc dans la logique de proposer le sport scolaire " à tous les élèves volontaires (Extrait du rapport parlementaire, fevrier 2012). La troisième orientation est de preparer l'adulte de demain à la pratique de loisir. Il s'agit donc ici de responsabiliser les élèves à la pratique sportive. Pour finir, la quatrième orientation consiste à former une élite sportive. Ceci qui permet de répondre à la volonté de l'etat d'augmenter les resultats internationaux. (Jean-Luc Martin, Histoire de l'education physique sous la cinquième république 2002)
Grâce a cette evolution lente et continue du sport scolaire, il est rentré dans une politique éducative au service de la santé du bien-être, de la responsabilisation et de la reussite sportive

.7./.12

Dans cette deuxième partie, nous avons cherché à montrer que le sport scolaire est rentré dans une évolution lente et continue vers des composantes de la politique éducative. Cela a été rendu possible par la présence des enseignants et d'un fort engouement des élèves de 1964 à 1980.

Dans cette dernière partie, nous allons tenter de montrer que par le prochement, de plus en plus important avec l'EPS, a permit au sport scolaire de se placer en continuité avec l'EPS et donc de la politique éducative de 1980 à nos jours.

En 1980, le système scolaire connait une forte progression des effectifs. En effet, le nombre d'élève aux collèges passe d'un million à presque trois millions d'élèves (Dufresne et Krop, Massification scolaire sous la cinquième république, septembre 2016). Cette massification est le reflet de la loi Haby de 1975. Cependant, les premières inégalités arrivent : inégalité sociale, de réussite scolaire, inégalité culturelle.
A partir de cette époque, le sport scolaire va continuer son évolution pour répondre comme l'EPS à ressourdre ces inégalités. Cela se traduit par le rétablissement du forfait de trois heures pour les heures supplementaires. Le but est de voir des résultats rapidements (Note du 16 septembre 1982). Par cette intermediaire, le sport scolaire va devoir participer à lutter contre les inégalités sociales mais également culturelle afin de permettre à tous les élèves la possibilité de réussir. (Loi Avice 1984). Il s'agit bien par l'intermédiaire des enseignants d'EPS que cet objectif va être possible puisqu'ils vont avoir l'obligation d'exercer leur heures facultatives au sein de l'association sportive (UNSS depuis la loi du 29 octobre 1979). En effet, si cela n'est pas, les enseignants devront donner des justifications personnelles. Car ils n'exerceront pas la totalité de leur devoir éducatif (circulaire du 1er decembre 1987).
De plus, cette evolution est d'autant plus marquante puisqu'il s'agit non seulement du ministre des sports qui fixe les objectifs

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION

N° Anonymat : A000301736 Nombre de pages : 12

7 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 19 00 E
Epreuve : 101 Matière : 0436 Session : 2018

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

mais également le ministre de l'éducation. (décret 1986). Cela peut expliquer l'évolution lente et continue vers des finalités éducatives.

~~Par ailleur, malgré la baisse des effectifs du sport scolaire, impact l'évolution vers une politique éducatif. En effet, cela induit un impact plus faible une pr~~

Par ailleur, malgré la baisse des effectifs du sport scolaire, le sport scolaire conserve la mise en place de trois orientations. La première consiste à une orientation compétitif avec le rapprochement avec le sport civil. La deuxième est orientation non compétitif., car la competition est vu comme non éducative. Et pour finir, une orientation tournée vers la découverte de nouvelles pratiques (Claude Ronzier, IAPR de l'academie de Paris, 1985).
Or les trois orientations vont permettre au sport scolaire de rentrer pleinement dans une finalité éducative. La santé et le bien-être se met en place par la mise en place d'un large choix d'activité pour ~~la~~ permettre la pratique du plus grand nombre. De plus, le sport scolaire va se placer en faveur de la réussite. En effet, en se plassant en continuité, il va permettre de pratiquer des activités présentes dans le cursus EPS. Ainsi, cela va permettre aux élèves de combler d'eventuelles lacune. Et pour finir, le sport scolaire va permettre d'induire des responsabilité. Et effet, dans le cadre de compétition, les ~~ensi~~ élèves vont assumer des rôles et des responsabilités comme par exemple le rôle officiel.

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS
Epreuve matière : DISSERTATION
N° Anonymat : A000301736 Nombre de pages : 12

7 / 20

Aujourd'hui, le sport scolaire continue a suivre une lente et continue évolution. En effet, il se place dans une école inclussive (A. Andre, 2015) en continuité avec l'EPS. C'est à dire il va permettre d'offrir à tous les élèves la possibilité d'exercer une pratique sportive, tout acceptant les différences. Cette mise en place se traduit par la mise en place du sport scolaire pour les filles, les garçons et également pour les personnes en situation d'handicap. Ainsi, nous pouvons noter que l'evolution du sport scolaire n'est pas dû à des ruptures successives mais plutôt du à une évolution lente et continue vers les composantes de la politique éducative. Or cette évolution continue aujourd'hui en faisant rentrer le sport scolaire en continuité avec l'evolution de l'école

Au cours de ce developpement, nous avons cherché de montrer dans une première partie que le sport scolaire est rentré dans une rupture de 1960 à 1963 en s'accrivant dans une logique sportive. Cependant, dans la deuxième partie, nous avons vu que l'impact des enseignants et l'engoument des eleves pour le sport scolaire à permit de rentrer dans une évolution lente en continue vers des finalités éducatives. Pour finir, nous avons tenté de mettre en avant que le rapprochement du sport scolaire et de l'EPS de 1960 à 1980 ont permit d'avoir une continuité entre les deux entités autour de la politique éducative de 1980 à 2018 l'evolution lente et continue a encore lieu aujourd'hui puisque le sport scolaire s'inscrit dans l'evolution de l'ecde.

Par la suite, il aurait pu être important de mettre en avant ~~de manière~~ détaillé le rôle de l'evolution des savoirs à enseigner en EPS sur l'impact de l'evolution lente et continue du sport scolaire vers des finalités educatives mient en place en EPS

10 / 12